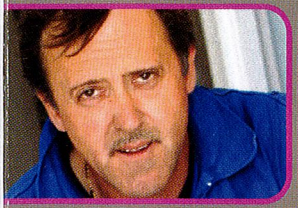

Charte en faveur de la mixité et de l'égalité professionnelle

Engagement 2015 - 2018

Et pourquoi pas *Vous* ?

Les branches et les entreprises :

Transport et Logistique

La charte : un cadre pour évaluer et capitaliser.

Action de sensibilisation aux métiers de la conduite initiée par la FNTR.

En partenariat avec Pôle Emploi, la Mission Locale, le CORIF et la société Transports Style.

- Participation de la FNTR au forum de l'emploi d'Arras
- Réunion d'information et de sensibilisation à destination de femmes, co-animée par l'AFT-IFTIM et la FNTR, 15 femmes ont participé. La société Transports Style a proposé 2 postes.
- Mise en place d'un parcours sécurisé à l'emploi des femmes comprenant :
    - une EMT, des entretiens individuels menés par l'entreprise et la FNTR,
    - une formation pour le permis C et la FIMO dans le cadre du Programme Régional de Formation,
    - la mise en place d'une POE pour l'obtention du titre professionnel,
    - l'accès à l'emploi.

Action de communication, d'information et de formation en Transport et Logistique initiée par Promotrans Pas-de-Calais vers un public féminin.

En partenariat avec la DRDFE, le CORIF, le Conseil Régional, Pôle Emploi, la Mission Locale, et Cap Emploi pour favoriser l'accès à la profession.

- Réunion d'information collective, pour sensibiliser aux métiers de la branche Transport / Logistique.
- Formations adaptées aux projets des demandeurs-euses d'emploi et aux attentes des entreprises. Formations pour des conducteurs-trices routier (formation poids lourds) et Agent-e Logistique (Titre professionnel préparateur-trices de commandes).
- Immersions en entreprises par le biais des EMT et des périodes de stage.
- Accompagnement à l'emploi concrétisé par des CDI, CDD et contrats de professionnalisation.

Union des Industries et Métiers de la Métallurgie

La mixité une énergie durable

Signature le 8 avril 2014 d'un accord national relatif à l'égalité professionnelle. Les objectifs étant de favoriser le recrutement des femmes, développer leur carrière et faire progresser la mixité sur tous les postes et à tous les niveaux de responsabilité.

Des actions de promotion des métiers de l'industrie en direction des demandeurs-euses d'emploi.

En partenariat avec le Service Public de l'Emploi, les acteurs de l'insertion et de la formation.
Ces actions ont été menées durant ces trois dernières années, les femmes en ont largement bénéficié.

des acteurs moteurs de la mixité

Progresser sur la mixité est un enjeu clé de notre compétitivité.

Les parcours proposés :

- réunions d'information sur les métiers des industries technologiques,
- visites d'entreprises,
- stages d'immersion ou de découverte,
- pré-qualification, formations d'adaptation au poste,
- contrats aidés, en alternance, et contrats de travail classiques.

Sur 1700 personnes sensibilisées, 20 % ont intégré l'industrie.

Actions de promotion de la mixité auprès d'un public jeune en partenariat avec le Pôle Mécanique

- engager les élèves des filières technologiques à réaliser une vidéo sur la thématique : "l'Industrie, des métiers à la portée des femmes",
- organisation du concours primant les meilleures réalisations. Pour l'année 2014 :
  - 11 équipes inscrites,
  - 7 réalisations déposées sur le site UIMM,
  - participations de 250 personnes lors de la remise des prix.

Fédération Française du Bâtiment

Il faut briser le cercle qui assigne une profession à un sexe.

Le BTP représente 10 % des salarié-es du privé avec 11 % de femmes. Les représentants régionaux de la FFB ont une volonté forte de promouvoir leurs métiers, tant auprès des filles que des garçons. Elle a signé en 2009 un accord collectif national avec les partenaires sociaux du BTP relatif à l'égalité professionnelle.

Information et témoignage d'entrepreneurs du bâtiment auprès des classes de 3e des collèges du Nord - Pas-de-Calais.

En partenariat avec l'Éducation Nationale.

- information et témoignage d'entrepreneurs du bâtiment auprès des classes de 3e des collèges du Nord - Pas-de-Calais,
- accueil des professeur-es dans les entreprises pour une meilleure connaissance des métiers,
- ouverture aux collégien-nes des chantiers du bâtiment :
  - préparation du chantier pour l'accueil des collégien-nes,
  - visite et participation à des ateliers découverte sur le chantier,
  - informations délivrées aux professeur-es pour exploiter la visite.
- présence de plus en plus forte des filles sur ces actions qui se déroulent chaque année depuis plus de 10 ans.

Actions de communication tout public.

Information des prescripteurs-trices emploi / formation de la région : Maison de l'emploi, PLIE, Pôle-emploi…

Charte régionale en faveur de la mixité et de l'égalité professionnelle

Engagements communs

Passer de 15 % à 33 % de métiers mixtes d'ici à l'horizon 2025, tel est l'objectif que le premier ministre a fixé en faisant de l'année 2014 l'année de la mixité.

En Nord - Pas-de-Calais, les acteurs s'engagent et signent une charte pour agir sur le terrain en faveur de la mixité dans tous les métiers et sur tous les postes, conformément aux principes déclinés dans les lois d'égalité professionnelle de 1983, 2001, 2006, 2010 et 2014 ainsi que dans les Accords Nationaux Interprofessionnels de 2004 et 2013.

Cette charte a valeur d'engagement et témoigne des initiatives et actions menées comme autant d'exemples pour donner envie à d'autres d'avancer.

La charte est signée par l'Etat, la Région Nord - Pas-de-Calais, le Rectorat, le Service Public de l'Emploi Régional, le CORIF, les branches professionnelles du Bâtiment, du Transport-Logistique, de la Métallurgie, du Numérique et de la Propreté ainsi que des entreprises partenaires. Elle engage et mobilise l'ensemble des acteurs.

Fait à Lille, le 22 janvier 2015.

Le Nord - Pas-de-Calais territoire d'excellence en matière d'égalité professionnelle.

L'Etat et le Conseil Régional Nord - Pas-de-Calais ont signé le 12 novembre 2012 une convention cadre "vers des territoires d'excellence en matière d'égalité professionnelle" en présence de la ministre des droits des femmes.

Cette expérimentation a consisté notamment à promouvoir la mixité des filières et des emplois.

Dans ce cadre les référent-es égalité filles garçons de l'Académie de Lille ont été sensibilisé-es et formé-es sur les stéréotypes par le CORIF. L'objectif est de contribuer, en amont par une orientation plus diversifiée des filles et des garçons, à plus de mixité dans les emplois.

C'est ainsi que se mobilisent à leur tour la branche Numérique Syntec, la Fédération des Entreprises de Propreté Nord - Normandie - Picardie, le FARE Propreté et les entreprises : ERDF, IBM, Mondial Relay, Norpac, Orange, Plateforme Méthanière, PSA, SNCF.